



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

À Paris  
26 mai 2023

# DECLARATION

## POLICE MUNICIPALE

### Réunion du 25 mai 2023 à Beauvau : des annonces loin des attentes légitimes des policiers municipaux

Dominique Faure, ministre des Collectivités territoriales, a annoncé, dès le début de la réunion, son intention de revoir de fond en comble le régime indemnitaire afin de le moderniser et d'atteindre des niveaux de rémunération plus élevés pour les policiers municipaux et gardes champêtres. Il s'agit d'un dispositif avec des mécanismes assez flous qui se composerait d'une part fixe et d'une part variable (15% au maximum pour cette dernière, montant maximal fixé par décret et applicable dans les collectivités sur délibération) liée aux fonctions et à la manière de servir, soit approximativement un relèvement (en brut) de la rémunération de : 9 961 à 12 600 € pour la catégorie C, 10 249 à 19 860 € pour la catégorie B, 17 292 à 37 800 € pour la catégorie A. Autre annonce : la suppression de la limitation de l'accès à l'échelon spécial du cadre d'emploi des agents de police municipale. Il est aujourd'hui contingenté à la taille de la commune et à des fonctions d'encadrement ; 1 400 agents pourraient en être bénéficiaires immédiatement. Enfin, la ministre a annoncé l'alignement des grilles de directeurs de police municipale sur du A type.

La ministre a déclaré vouloir aller vite, l'ensemble de ces mesures devant être soumises au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale du mois de juin ainsi qu'à son pendant parisien, le Conseil supérieur des administrations parisiennes.

Pour la fédération Interco CFDT, si ces annonces visant à revaloriser les salaires vont dans le bon sens, elles ne répondent que très partiellement aux revendications portées par notre organisation syndicale. La création d'un « rifseep » spécial police municipale conduit de fait à l'élimination de la prime police à laquelle notre organisation est très attachée, l'IAT subissant le même sort...

Cette proposition ne résout en aucun cas les difficultés d'attractivité du métier et la concurrence entre collectivités. Nous avons proposé un alignement de la prime police sur nos collègues de l'État ou a minima sur celle des sapeurs-pompiers territoriaux des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Les propositions de la fédération iront de pair avec les négociations globales menées avec le ministre Guérini dans le cadre des rendez-vous salariaux, de la révision des grilles et de l'attractivité des métiers. Par ailleurs, cette proposition, si elle redonne un peu de pouvoir d'achat aux policiers municipaux et aux gardes champêtres, ne solutionne en rien le problème de leur faible pension retraite. La ministre s'est engagée à travailler sur un parallélisme statutaire possible entre police municipale et SDIS.

La fédération a également interpellé la ministre sur l'appellation des grades de catégories A et B. Interrogé par la ministre, le représentant de la Délégation ministérielle aux Partenariats, aux Stratégies et aux Innovations de Sécurité (DPSIS) a indiqué sur les insignes, qu'il n'a pas d'opposition de principe sur la distinction et l'appellation des grades. La fédération Interco CFDT a demandé, et obtenu, la tenue autour du 15 septembre d'une réunion avec la ministre sur le sujet central des pensions retraites des policiers municipaux et gardes champêtres.

Nous avons également obtenu d'être associés à la réforme en cours, relative à la remise à plat des dispositifs de promotion interne, afin de faciliter et fluidifier l'accès aux catégories B et A. En fin de réunion, la fédération interco CFDT a demandé à la ministre et à l'ensemble des participants l'observation d'une minute de silence en hommage aux trois policiers tués en service le dimanche 21 mai à Villeneuve-d'Ascq. Chacun a ainsi pu se recueillir en leur mémoire.

La réunion s'est terminée à 11H15 laissant l'ensemble des organisations syndicales sur leur faim dans l'attente de la prochaine réunion.

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.